



CDG82

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
de la Fonction Publique Territoriale
de Tarn-et-Garonne

Exercice du droit syndical dans la Fonction Publique Territoriale

Décharges d'activités de service (Articles 19 à 20 du décret du 3 avril 1985)

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Année :		
Relevé du mois de :		
Collectivité :		
<u>Agent concerné :</u>		<u>Organisation syndicale :</u>
NOM :	Prénom :	
Grade ou emploi :		
Indice brut de rémunération :		Indice majoré :
Nombre d'heures de décharges d'activité de service accordé :		
Salaire brut temps complet	=	€
Salaire brut correspondant aux heures prises	=	€ (A)
Charges patronales sur (A)	=	€ (B)
TOTAL (A + B)		= € (C)
Arrêté le présent état à la somme de (en toutes lettres) : C =		

CERTIFIÉ EXACT PAR L'AUTORITE TERRITORIALE (ET L'AGENT)

L'AGENT
(date et signature)

L'AUTORITE TERRITORIALE
(date, signature et cachet)

Important :

Etablir tous les mois un état particulier en double exemplaire,

- un à conserver,

- l'autre à nous retourner par mèl à contact@cdg82.fr, accompagné d'une copie du bulletin de salaire de l'agent, au plus tard pour le 15 du mois suivant.